



## AU SOMMAIRE

Budget

Communiqués

Dossier : L'eau potable

Activités économiques

Actualités des associations

Centre Social et Culturel Pays Ségali

Chroniques d'Autan

## L'édito du maire

Profitez de l'été qui commence.

Les animations sur notre commune foisonnent.

Comme la compagnie Sputnik qui nous invite à la rencontre, sortons pour nous rencontrer.

Se rencontrer permet d'échanger nos idées, nos expériences, de découvrir d'autres parcours de vie, de partager le nôtre.

Sortir de chez soi, sortir de l'entre-soi.

Nous sommes à la fois individu et membre de la société.

Besoin de solitude et besoin de lien social pour partager ce que l'on vit, faire connaissance, rire, se sentir bien.

Je vous invite à la première manifestation de l'été ; le vernissage de l'exposition de Nicolas SANHES.

Soyons nombreux à partager ce moment culturel et convivial.

Bonne lecture, bon été à tous.

Nadine Vernhes

## Un budget pour la section de fonctionnement

Équilibré en dépenses et en recettes, ce budget prévisionnel permet d'assurer le bon fonctionnement des services et des différentes missions de la municipalité.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué. Ceci est dû essentiellement à de moindres travaux sur les bâtiments et des charges de personnel en diminution. Le remplacement de l'agent d'entretien en maladie s'est fait par un temps partiel.

Résultat exercice 2023 : 179 839 €  
Résultat cumulé : 505 191 €

### Répartition des dépenses 2022 :

#### Charges à caractère général

**réalisées 2023 : 120 285 €**  
prévues 2024 : 280 450 €

Eau, électricité, fuel, ...  
Fournitures, ...  
Téléphone, internet  
Entretien bâtiments, ...  
Assurances  
Autres, ...

dont :

- > 6 500 € entretien des bâtiments communaux
- > 24 314 € eau, électricité, chauffage, carburant
- > 19 745 € voirie communale et réseaux
- > 5839 € école de Cassagnes

#### Charges de personnel et de gestion

**réalisées 2023 : 181 122 €**  
prévues 2024 : 264 708 €

Charges de personnel  
Cotisations  
Subventions  
Indemnités des élus  
Autres, ...

dont :

- > 117 745 € pour la rémunération des personnels et les cotisations diverses
- > 20 100 € de subventions aux associations communales

#### Virement à la section d'investissement :

**réalisées 2023 : 0 €**  
prévues 2024 : 168 174 €

Autofinancement des projets  
Remboursement capital des emprunts :  
0 €



**230 778 €**  
**200 981 €**

**Prestations de service, reversements, produits de gestion dont :**

- > Contributions directes :  
96 963 € réalisées / 100 461 € prévues
- > Locations (salles + appartements) :  
47 953 € / 37 000 €
- > Indemnité La Poste :  
15 408 € / 13 000 €

**227 679 €**  
**203 374 €**

**Subventions d'exploitation dont :**

- > Dotation forfaitaire Etat :  
148 115 € / 130 000 €
- > Dotation solidarité rurale :  
44 367 € / 36 000 €
- > Compensation TF . TH :  
27 753 € / 28 566 €

**179 839**  
**505 191 €**

**Excédent 2023**

**Excédent cumulé des années précédentes**

## Un budget pour la section d'investissement

L'opération "Coeur de village" à Taurines et l'aménagement routier de la RD 617 vont enfin démarrer. L'entreprise retenue est l'entreprise COLAS pour un montant de travaux de 546 945 € qui correspond à l'estimation faite par le cabinet TRIADE et LBP. En amont de ces travaux, le SMELS démarre la réfection du réseau d'eau potable début juillet avec l'entreprise GINESTE. La première tranche consiste aux travaux de raccordement des habitations. Les travaux affectés à la Colas débuteront en octobre.

A Centrès, l'entreprise SPIE a démarré les travaux d'enfouissement des lignes électriques. Une interruption a eu lieu, souhaitons qu'elle soit de brève durée.

Les travaux d'isolation de l'école de Tayac ont été reportés à 2024 car aucune subvention n'avait été obtenue. Un nouveau dossier a été déposé au titre du Fonds Vert.

Cette année exceptionnellement la municipalité porte l'exposition d'art contemporain au château. C'est pourquoi elle est inscrite au budget.

### Prévisions d'investissement



dont :

- > 40 000 € pour l'exposition
- > 687 623 € pour l'aménagement du village de Taurines
- > 200 000 € pour la rénovation de l'ancienne école de Tayac
- > 60 000 € pour la château de Taurines
- > 86 500 € attribution de compensation de voirie
- > 41 673 € pour les travaux d'enfouissement des lignes électriques et d'éclairage public de Centrès
- > 100 000 € pour l'aménagement des cimetières

**A noter :** Le conseil municipal a décidé de conserver les mêmes taux que lors de l'année 2021 : **Taux foncier bâti 28.61%**  
**Taux foncier non bâti 58.09%**

## Un budget pour l'assainissement



Le transfert de compétences doit intervenir le 1er janvier 2026. La communauté de communes a décidé de missionner l'EPAGE Viaur pour la réfection des schémas communaux d'assainissement, des zonages et l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement.

L'intérêt du portage par l'EPAGE permet un financement à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ce travail permettra de connaître l'état réel de nos réseaux et stations, de procéder à la numérisation et à la géolocalisation des réseaux pour répondre aux obligations réglementaires.

### pour le fonctionnement dont :

57 669 €  
86 991 €

- > entretien :  
420 € réalisées / 2300€ prévues
- > personnel :  
1 500 € / 2000 €
- > Taxe Agence de l'Eau :  
2 884 € / 1700 €
- > Intérêt des emprunts :  
6 162 € / 5 500 €
- > amortissements :  
40 584 € / 55 936 €

### pour l'investissement dont :

25 146 €  
58 936 €

- > capital des emprunts :  
16 650 € / 17 350 €
- > étude et travaux  
assainissements Centrès :  
0 € / 20 000 €

Les dépenses sont compensées par la redevance assainissement (24 877 € réalisées / 25 187 € prévues), le résultat et l'amortissement des subventions.

Il reste toujours à compenser les amortissements par un virement du budget principal de 51 508 €.

## > Le moustique tigre : un insecte qui vous veut du mal



La saison de surveillance du moustique-tigre a été lancée, elle est officiellement du 1er mai au 30 septembre, période où l'insecte est particulièrement prolifique.

Cet insecte, très nuisible, est vecteur de maladies telles que la Dengue, le Zika, ou le Chikungunya.

L'eau stagnante est l'habitat préféré de l'insecte. Il s'y développe rapidement.

Les bons réflexes à adopter pour éviter sa prolifération :

- mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler, gamelles, jouets, soucoupes de pots de fleurs, pneus, bâches ...
- couvrez les récupérateurs d'eau de pluie, les piscines gonflables ...
- vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie, gouttières, regards, caniveaux,
- entretenez votre jardin, taille, débroussaillage, élimination des déchets verts.

Informations : [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)

## > Les numéros surtaxés et abonnements internet : Soyez vigilants !

### 1) Attention aux numéros inconnus

J'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas :

#jenecliquepas #jenerappellepas !

2) J'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : Je consulte l'annuaire inversé sur [www.surmafacture.fr](http://www.surmafacture.fr) pour connaître le service et le prix.

Je ne comprends pas un montant sur ma facture de téléphone, je pense être victime d'une fraude : [www.surmafacture.fr](http://www.surmafacture.fr)

Je signale un problème de consommation avec un professionnel et me renseigne sur mes droits. Je contacte : [www.signal.conso.gouv.fr](http://www.signal.conso.gouv.fr)

## > Les feux de plein air : une pratique règlementée

L'arrêté préfectoral du 7 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air.

Tout type de feu en plein air demeure strictement interdit :

- en cas de pollution de l'air,
- dans les périmètres de protection de l'atmosphère,
- lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieure à 25 km/h.

Les consignes essentielles de sécurité concernant le brûlage de végétaux

- tout brûlage doit se faire entre 9 h et 16 h l'hiver et jusqu'à 16h30 le reste de l'année,
- prévenir la mairie la veille de l'opération,
- tout brûlage est strictement interdit du 16 juin au 30 septembre, période dangereuse.

Pour toutes informations se renseigner en mairie.

3) Je me protège en activant l'option blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique

4) Je reconnais la signalétique tarifaire des numéros surtaxés :

**vert = gratuit / gris = prix d'appel normal**  
**violet = numéro surtaxé**

Je suis victime d'un message ou appel non sollicité (spam) je le signale au 33700 ou sur [www.33700.fr](http://www.33700.fr)

## > Transports scolaires : une mesure étendue

Depuis la rentrée 2023, la carte annuelle de transport scolaire permet à tous les abonnés au transport scolaire régional de voyager gratuitement y compris les week-ends et vacances scolaires sur les autocars de lignes régulières du réseau liO, en plus de leur trajet domicile - établissement scolaire.

Une mesure pour offrir à nos jeunes une plus grande liberté de déplacements pour leurs loisirs, leurs activités sportives ou culturelles, tout en préservant notre planète et le budget des familles.

Il est à noter que, conformément au règlement d'accès à bord des autocars liO, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un accompagnateur de plus de 15 ans.



Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr) du 10 juin au 31 juillet 2024.

A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25 € sera demandée aux familles.

## > Mobilité pour tous

Le transport à la demande du Pays Ségali est à votre service. Il permet de vous rendre aux centres bourg pour vos achats, pour vos rendez-vous médicaux, pour accéder aux services publics.

Les habitants de la commune peuvent faire appel à ce service en appelant la plateforme de réservation de la Région Occitanie au **numéro vert gratuit 0805 608 100** avant 16 h la veille de votre déplacement.

Arrivée	Jour	Lieu d'arrêt	Heure arrivée	Heure départ
Baraqueville	2 <sup>e</sup> mercredi du mois	av. du Centre	9 heures	11 heures
Cassagnes-B.	Tous les vendredis	Mairie	9h30	11h30
Gare Naucelle	Lundi et vendredi	Gare	7h40 15 heures	8h20 15h20
Gare Naucelle	Vendredi	Gare	19 heures	19h10
Cassagnes-B.	Vendredi	Arrêt Lio 219 bourg	13h30	15h15

Un véhicule habilité viendra vous chercher ou vous déposera à votre domicile. Le trajet est à **2 €**. La liaison avec un bus LIO n'engendre pas un coût supplémentaire.

### A noter :

Nouvelle adresse mail de la mairie:  
**[mairie@centres.fr](mailto:mairie@centres.fr)**



## > Nouvelle secrétaire de mairie

"L'Aveyron offre des panoramas à couper le souffle, les médias savent s'en saisir."

Séduits par un reportage télévisé, Sylvie Dupont et son mari ont arpenté notre département lors de leurs vacances. Il y a deux ans ces bourguignons d'origine se sont posés à Cassagnes Bégonhès. Depuis Sylvie découvre la fonction publique à travers le métier de secrétaire de mairie.



Actuellement en période de tuilage à la mairie de Centrès, elle occupera pleinement sa fonction dès le 13 août 2024.

A partir de cette date les **jours d'ouverture de la mairie** seront : **les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 18 h.**

## > "MOBILI-JEUNE" une aide au logement

Vous avez moins de 30 ans et êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans une entreprise du secteur privé non agricole. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'aide MOBILI-JEUNE.

Elle permet de prendre en charge une partie de votre loyer pendant la durée de votre formation en alternance.

Vous pouvez obtenir des renseignements et tester votre éligibilité en consultant **[service-public.fr-mobili-jeune](http://service-public.fr-mobili-jeune)**.

## > Réseaux de téléphonie et numérique

Monsieur le Préfet reste attentif à la prise en compte des situations de difficultés concernant le déploiement du réseau fibre ou les incidents affectant les réseaux cuivre ou fibre (ruptures de fonctionnement, problèmes de raccordement...).

Il s'attache à ce que toutes ces difficultés soient connus auprès des services de la préfecture afin qu'un travail de résolution des problèmes soit mené.

Vous êtes invités à signaler en mairie tout manquement. Elle assurera la transmission aux services concernés.

## > Arbres en mauvais état: Propriétaires, soyez vigilants.



Face à la problématique des arbres qui tombent, il convient de respecter les distances réglementaires, d'assurer l'entretien de ces arbres et d'anticiper les risques météorologiques.

Très régulièrement lors des tempêtes, des arbres en mauvais état tombent sur la voie publique. Les élus ou agents municipaux sont amenés à intervenir pour rendre la route praticable. Le propriétaire de l'arbre est tenu pour responsable en cas d'accident.

Dorénavant la municipalité se verra dans l'obligation de faire intervenir un professionnel pour enlever l'arbre. Les frais occasionnés seront facturés au propriétaire.

## > Des aides pour l'amélioration de l'habitat

En 2024, l'ANAH adopte un budget de plus de 6 milliards d'euros, en adéquation avec les objectifs du gouvernement pour accélérer la rénovation énergétique des logements !

Les aides sont alors renforcées pour permettre de vivre dans des logements dignes et durables, et pour accélérer la transition écologique du parc de logements privés pour les propriétaires occupants et bailleurs.

Oc'téha, accompagnateur rénov', est là pour permettre un accompagnement sur mesure des ménages, quel que soit les revenus dans le cadre des programmes gouvernemental et départemental avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Ces subventions importantes peuvent porter sur différents projets de travaux dans le cadre de France Rénov' avec un conseil neutre et personnalisé : les ménages pourront bénéficier de financements beaucoup plus importants pouvant aller jusqu'à 90% de 70 000€ HT de travaux !

- MaPrimeRénov' pour des travaux d'économie d'énergie avec des rénovations d'ampleur.
- MaPrimeRénov' geste pour changer de système de chauffage.
- MaPrimeAdapt' pour l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement.
- Ma Prime Logement décent pour permettre de bien mieux financer les travaux lourds pour remettre en état des logements indignes et très dégradés.

MaprimeRénov' Copropriété



### Où se renseigner :

N'hésitez pas à prendre contact avec OC'TEHA « Accompagnateur Rénov' » agréé par l'ANAH pour tout savoir sur les aides dont vous pouvez bénéficier ! Ses conseils sont gratuits et sans engagements !

OC'TEHA 31, avenue de la Gineste  
12000 RODEZ  
contact@octeha.fr / 05.65.73.65.76

## > Des histoires de bancs

Un banc

Pour arrêter le temps  
Pour reposer son âme  
Pour ne penser à rien  
Mais simplement regarder  
Les mouvements du vent  
Et entendre le petit silence

Un banc

Pour des passants  
Des impatientes  
Pour la joie des enfants  
Un banc tout bariolé  
Un banc repeint en blanc

Un banc poétique

Pour les amoureux de la chanson  
Un banc pour la rupture  
Un banc pour des blessures  
Un banc pour se dire pardon  
Si tu viens t'asseoir un moment

Je t'inventerais

Des histoires de bancs  
Histoire de faire passer le temps.



## > Merci aux agents techniques municipaux

Ils s'impliquent au quotidien au service des administrés, pour offrir un cadre de vie de qualité.

Dans cette publication nous tenons à les remercier sincèrement.

Les missions des agents techniques communaux regroupent des compétences polyvalentes, évoluant au fil des saisons. Le printemps reste une période de travail accru. Les tâches récurrentes sont liées à l'entretien des espaces publics et à la maintenance des locaux communaux.

La commune entretient une superficie de 10 ha de terrains et espaces verts ainsi que 60 km de voies communales avec notamment le fauchage des accotements, la réfection des fossés, le busage. A ces travaux viennent s'ajouter l'entretien des villages, places publiques, trottoirs, abords et structures des jeux, l'entretien des cimetières, ...



Ils réalisent aussi l'entretien et la maintenance des salles des fêtes, du Château de Taurines (travaux de peinture, menuiserie, petite plomberie).

Ils participent également à la rénovation des 12 logements destinés à la location.



Pour soutenir Sébastien Vaysse dans son travail la municipalité a embauché Sébastien Violet depuis le mois d'avril.

Merci aussi aux administrés qui entretiennent les accotements près de chez eux.



L'agencement de l'exposition estivale au château a demandé un grand investissement de leur part.

## Le retour du « petit marché » sur la place du Miramont

Les artisans et producteurs de la commune avaient installé l'été dernier leur étal sur la place du Miramont et proposé leurs spécialités. L'affaire a été concluante nous disent-ils.

Dès le mercredi 15 mai, de 17 h 30 à 20 h, Eric et Yves les maraîchers, Caroline l'apicultrice, Fanchon avec ses produits dérivés de plantes aromatiques ont retrouvé leurs chalands.

Camille dans son food truck et Roland avec ses spécialités libanaises les rejoindront très prochainement.

On peut aussi se procurer du pain de Taurines sur commande.

Le café associatif est ouvert pour l'occasion et chacun peut s'y désaltérer.

La place du Miramont s'anime au rythme du « petit marché » encore cet été.



## Le samedi 7 septembre, tous en fête avec la Boulangerie de Taurines

Deux ans que Mathieu est aux rênes de la boulangerie de Taurines, deux années pendant lesquelles il a étoffé son équipe.



Aujourd'hui, ils sont 8 salariés à l'entourer dans la besogne de la boulange et de la pâtisserie. L'amour du travail accompli, le plaisir de faire plaisir récompensés par le référencement dans le guide gastronomique Gault & Millau honore Mathieu et son équipe.

Ils souhaitent remercier les clients de tous les jours et leur offrir un grand moment convivial de partage. Le samedi 7 septembre à partir de 17 h, ils vous invitent tous à l'anniversaire de la boulangerie. Lors de ce rendez-vous Mathieu offrira ses généreuses spécialités, il mettra à l'honneur ses nouveautés que vous pourrez déguster.

Et puis il y aura de l'animation avec une belle surprise à 21 h. L'ambiance promet d'être éclatante assure Mathieu.

## > L'eau potable, une ressource précieuse à préserver



Ouvrir le robinet, ce geste quotidien répété tant de fois dans une journée n'est pas anodin. Il est rendu possible grâce à un processus impliquant de prélever l'eau dans un milieu, la rendre potable et la distribuer.

Assuré par un ensemble d'acteurs et d'infrastructures ce service est porté dans notre territoire par le SMELS (Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala).

Le SMELS exerce une seule compétence : le service public de l'eau potable ; un service qui permet de pomper l'eau, de la traiter pour la rendre potable et de l'acheminer aux usagers.

L'alimentation en eau génère des frais de fonctionnement et d'investissement pour le syndicat ; il les rétribue ensuite aux abonnés via leur facture.

### > Un peu d'histoire

**1964** - Création du Syndicat Intercommunal en Eau Potable du Ségala (SIAEP) avec l'appui des services de l'État. Le SIAEP fédère alors 36 communes dont la commune de Centrès.

**1967 à 1970** - Construction de l'usine de production d'eau potable du Moulin de Galat (capacité nominale de 200 l/s) et un stockage de 2000 m<sup>3</sup> en tête de réseau, sur la commune de Trémouilles.

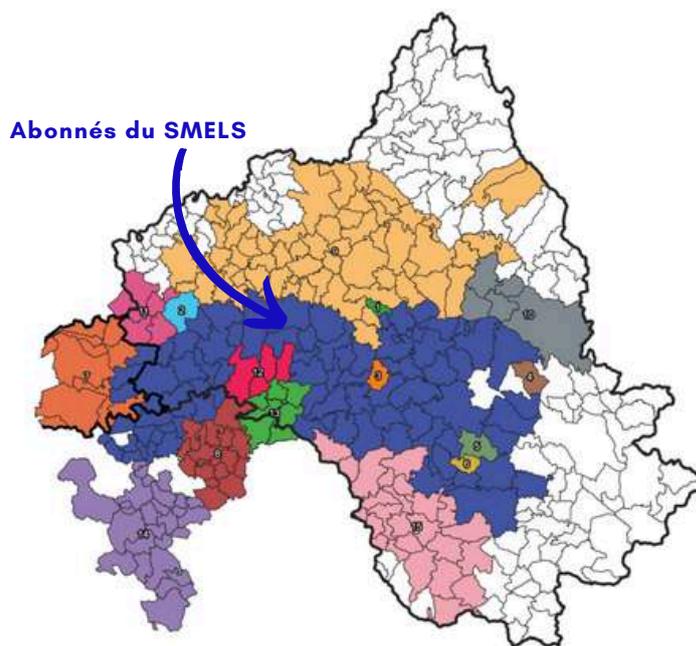
**1982** - Mise en service de l'extension de l'usine de production portant la capacité nominale à 400 l/s.

**1993** - Vidange du lac de Pareloup.  
Mise en place de la station de pompage de Bage à 400 l/s.

**2017** - Transformation juridique du SIAEP en Syndicat Mixte. Le SIAEP devient le SMELS Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou et du Ségala.

**2022** - Réhabilitation et mise en service de l'extension de l'usine de production portant la capacité nominale à 600 l/s.

### > Les missions du SMELS aujourd'hui



#### Un syndicat au service de ses abonnés et en soutien des collectivités partenaires.

Le SMELS, service public à caractère industriel et commercial, assure le prélèvement et la protection de l'eau, son traitement et la distribution pour 29 000 abonnés.

Il regroupe 65 communes et 2 communautés de communes répartis sur 3 départements, l'Aveyron en majorité, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, soit 84 communes au total.

En parallèle le SMELS fournit de l'eau potable à 15 collectivités partenaires pour sécuriser quantitativement et qualitativement leur ressource en eau.

**En hiver 50 000 personnes  
bénéficient de l'eau du syndicat.  
En été, c'est 200 000 personnes !**

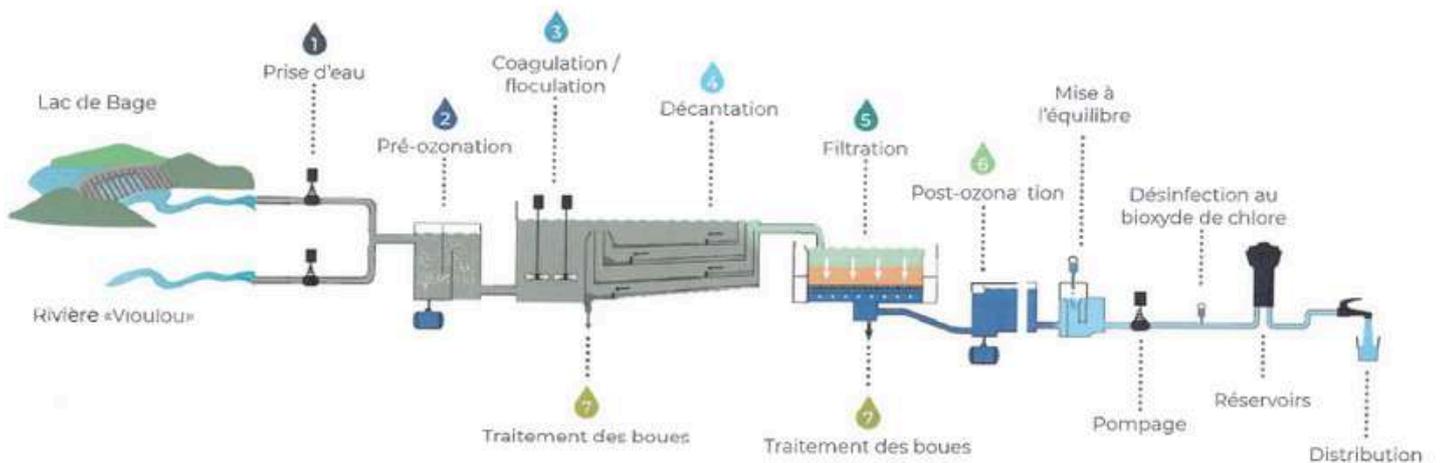
## > L'usine du Moulin de Galat, un process de traitement optimisé.



Le choix du positionnement de l'usine de production d'eau potable au cœur du Lévezou permet de répondre à l'évolution des besoins.

En 2022 de nouveaux travaux sont réceptionnés, des équipements modernes permettent l'augmentation de la production passant de 200 l/s lors de la construction à 600 l/s aujourd'hui.

### TRAITEMENT DE L'EAU



- 1. Prise d'eau :** l'eau est prélevée dans le Vioulou et dans le lac de Bage.
- 2. Pré-ozonation :** l'injection d'ozone permet d'éliminer les virus, bactéries, fer, manganèse.
- 3. Coagulation/floculation :** sous l'action d'un coagulant et d'un brassage, les particules en suspension se regroupent en « floccs ».
- 4. Décantation :** après décantation les floccs repris, deviendront des boues. L'eau de surface clarifiée sera récupérée.
- 5. Filtration :** l'eau percole à travers des matériaux filtrants.
- 6. Post-ozonation :** une nouvelle diffusion d'ozone réalisée assure l'élimination de tous les germes.
- 7. Traitement des boues :** elles sont collectées et traitées sur place. Elles sont distribuées aux agriculteurs pour amender leurs terres.

### Le contrôle au quotidien de l'eau distribuée

A chaque étape du traitement, des mesures sont effectuées par le personnel de l'usine afin de contrôler l'efficacité du traitement et d'ajuster les réglages. Une présence 7j/7 est assurée par les agents de l'usine.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des normes rigoureuses fixées par le Code de la Santé Publique. Des analyses quotidiennes sont effectuées au laboratoire de l'usine. Des laboratoires indépendants agréés par le Ministère de la Santé prélèvent et analysent régulièrement l'eau distribuée.

### Données 2022

- Volume prélevé  
7 000 000 m<sup>3</sup>
- Volume produit  
6 200 000 m<sup>3</sup>
- Volume vendu aux abonnés  
3 500 000 m<sup>3</sup>
- Volume exporté  
2 200 000 m<sup>3</sup>

## > Les infrastructures de stockage.

**100 réservoirs** permettent un volume total de stockage de **34 000 m<sup>3</sup> d'eau**.

2 réservoirs supplémentaires ont été mis en place. Le réservoir de Tirecabre d'un volume de 10 000 m<sup>3</sup> (en tête de réseau) et le réservoir de la Peyrière d'un volume de 6 500 m<sup>3</sup> (partie ouest du syndicat).

## > Un nouveau siège administratif.

Implanté à Baraqueville depuis toujours, le SMELS a construit en 2022 son nouveau siège administratif dans la zone d'activité du Puech, à la croisée du Lévézou et du Ségala ; les 2 régions naturelles historiques du Syndicat.

## > La distribution de l'eau.

**3 000 km de réseau sillonnent le territoire du syndicat** avec des conduites principales largement dimensionnées.

En prestation de service pour la période 2022-2027 l'entreprise **L'Aveyronnaise des Eaux basée à Baraqueville, assure la maintenance du réseau et la relève des compteurs.**



## > Des femmes et des hommes au service du Syndicat.



> en régie avec prestation de service avec L'Aveyronnaise des Eaux :

- 24 agents appuient le Syndicat dans le fonctionnement du réseau.

Le SMELS est représenté par les élus des 84 communes du territoire du syndicat.

Le président est Monsieur REGOURD, Maire du Vibal.

Les délégués de chaque commune forment le comité syndical. Ils prennent les décisions budgétaires et règlent la vie institutionnelle.

Ils élisent les membres du bureau syndical qui est l'organe gestionnaire et exécutif du Syndicat.

Depuis 2022 le Syndicat a restructuré ses services. La gestion du SMELS se fait :

> en régie directe avec 15 agents répartis sur 2 sites :

- 7 agents techniques basés à l'usine exploitent les ouvrages et les investissements,
- 1 directrice et 7 agents administratifs à Baraqueville ont en charge le service administratif

## > En résumé

La production

- 2 ressources : ruisseau Le Vioulou et le lac de Bage.

- Capacité de traitement maximale : 45 millions de litres par jour.

- Capacité de traitement moyenne : 20 millions de litres par jour.

La distribution 50 000 habitants concernés, 84 communes, 15 collectivités partenaires.

Les infrastructures du SMELS : l'usine du Moulin de Galat avec 6 décanteurs, 12 filtres, 2 ozoneurs, 2 générateurs de bioxyde de chlore, 3000 km de réseau, 100 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 34 millions de litres.

## > Les abonnés du SMELS au quotidien.

Au 31 décembre 2022 la commune de Centrès compte 394 abonnés (383 en 2021).

En payant leur facture les abonnés participent au fonctionnement du Syndicat. Les investissements sont essentiellement subventionnés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## > Les tarifs applicables au 01/01/2024.

Frais d'accès au service 25 € pour 2023 et 2024

Tarifs		Exercice 2023	Exercice 2024
		Au 01/01/2023	Au 01/01/2024
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement domestique	90,00 €	90,00 €
	Abonnement professionnel	200 €	200 €
	Abonnement industriel	200 €	200 €
Part proportionnelle (€ HT/an)	Abonnement domestique	1,22 €/m <sup>3</sup>	1,22 €/m <sup>3</sup>
	Abonnement professionnel	0,88 €/m <sup>3</sup>	0,88 €/m <sup>3</sup>
	Abonnement industriel	0,78 €/m <sup>3</sup>	0,78 €/m <sup>3</sup>
Taxes	Taux de TVA	5,50%	5,50%
Redevances	Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	0,110 €/m <sup>3</sup>	0,110 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (agence de l'eau)	0,330 €/m <sup>3</sup>	0,330 €/m <sup>3</sup>

## > En conclusion.

On peut saluer la politique visionnaire des élus quant au choix en 1967 de l'implantation stratégique des outils de production d'eau potable. Ce choix a permis d'assurer l'évolution des besoins des habitants et de sécuriser les ressources d'eau.

En 2022 les élus ont opté la création d'une régie afin de s'approprier le service d'eau potable et de maîtriser sa gestion pour maintenir en bon état le patrimoine du syndicat, desservir l'approvisionnement de nouveaux abonnés, d'améliorer les conditions de transport de l'eau, et de réduire le gaspillage, le tout en contenant les tarifs aux abonnés.

Il faut souligner aussi le choix audacieux de réhabiliter l'usine du moulin de Galat visant l'augmentation de la production. Ce choix a permis une maîtrise des coûts d'investissement.

Dans un contexte de réchauffement climatique, l'enjeu essentiel du Syndicat reste la préservation et la gestion durable de la ressource eau pour les années à venir.

## > 2Y ANIMATION : entreprise spécialisée dans l'animation de vos fêtes

Vivien Sabatier installé à Gargaros près de Tayac, a une riche expérience dans le domaine de l'événementiel. C'est en 2019 qu'il crée son entreprise « 2YAnimation », spécialisée dans l'accompagnement d'événements.



Pourvu d'un matériel performant et sophistiqué dans le domaine de la fête, collaborant avec des partenaires au besoin « 2Y Animation » a la capacité de coordonner la construction de l'événement festif de A à Z, « de l'organisation à la dernière note de musique ».

Karaoké, vidéoprojection ou feu d'artifice, photobooth et vidéobooth, show laser... sont proposés pour donner le caractère unique souhaité à l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou d'une fête.

Contacts : 06 51 03 89 59 - [www.2yanimation.fr](http://www.2yanimation.fr)

## > Initiative Aveyron

Membre d'Initiative France, Initiative Aveyron a pour vocation d'aider les porteurs de projet dans leur activité par un prêt d'honneur à 0%, un prêt développement pour les TPE/PME et un prêt d'honneur agricole.

Mail : [contact@initiative-aveyron.fr](mailto:contact@initiative-aveyron.fr)

Tél : 05 65 77 77 00

## > L'ART & GALETTES nouvelle entreprise créée à Taurines par Camille Le Gourrierc

Originaire du Morbihan, passionnée de la cuisine de terroir, pour Camille, faire découvrir les spécialités culinaires de sa région c'est comme une évidence. « La cuisine c'est d'abord partager » dira t-elle. De son terroir breton elle nous amène la fameuse galette salée, au sarrasin, la crêpe, la vraie, au froment, et toutes ces recettes qui pourraient être oubliées, collectées dans le livre de cuisine de sa grand-mère. Les ingrédients nécessaires... Camille se les procure auprès des producteurs locaux. Dès que sa remorque « foodtruck » sera livrée, Camille partira sur les routes de la campagne environnante à la rencontre des villageois. Elle s'installera notamment au « petit marché » de Centrés le mercredi soir avec les producteurs, à Taurines sur la place du village le dimanche en soirée.



Elle aura plaisir à préparer pour vos événements ses gourmandises dont seules les bretonnes ont le secret.

Contacts : 07 69 80 18 47 - [lart.etgalettes56@hotmail.com](mailto:lart.etgalettes56@hotmail.com)

## > Les Caminaïres

Une journée de débroussaillage pour démarrer la saison de randonnée.



### **Juillet et Août 2024 :**

Possibilité de participer aux randonnées accompagnées de l'été proposées par l'Office de tourisme du Pays Ségali et organisées par les randonneurs du Naucellois les mardis au départ de Sauveterre et les jeudis au départ de Naucelle.

### **30 Août 2024 :**

Assemblée Générale à 20h30  
Salle du Conseil municipal - CENTRES

### **14 et 15 Septembre 2024 :**

Sortie extra départementale dans le Gard  
Départ 7 heures salle des fêtes de Centres vers le cirque de Navacelles pour une rando de 17 km et 600 m de dénivelé avec pique nique tiré du sac - hébergement au gîte « Le Revel » 30120 Rogues.

Dimanche matin, rando de 9 km sur la boucle du Rocher du Loup et repas à Rogues.

### **20 Octobre 2024 :**

Fête de la randonnée pédestre à CENTRÈS

- 8h30 : Accueil des randonneurs
- 9h00 : Départ sur circuit balisé (8 ou 12 km 200 ou 320 m de dénivelé)
- 12h00 : Marché gourmand, ouvert à tous, avec les producteurs locaux.

Dans le cadre du calendrier « A chaque dimanche sa rando », Los Caminaïres de CENTRES, organisent le dimanche 20 octobre, sur des circuits balisés, une randonnée gratuite au départ de la salle des fêtes avec boissons et petite collation sur le parcours.

A l'arrivée, un marché gourmand avec des producteurs locaux vous sera proposé.

Que vous soyez randonneur du jour, gourmet pour l'occasion, c'est avec grand plaisir que les « Caminaïres » vous accueilleront.

### **17 Novembre 2024:**

Rando de Balsac à Panat avec panorama sur Clavaux - 9 km - 250 m de dénivelé -  
Départ 13h00 Salle des fêtes de CENTRES

### **15 Décembre 2024 :**

Rando au Puech de Rouet - 8 km - 150 m de dénivelé -  
Départ 13 heures salle des fêtes de Centres.



## > Du Vent Dans Les Cordes

Ils étaient 11 musiciens, 9 instruments à vent, 1 piano et 1 violon.

Ils nous ont interprété avec brio pendant 2 heures des standards du jazz, des musiques tziganes, latino, et aussi des musiques de films.

Gais et chaleureux les musiciens du groupe ont conquis un public attentif et enthousiaste.

Cette soirée du samedi 25 mai au Château de Taurines nous a enchanté.



**BRAVO** les musiciens et **MERCI** !

Merci à l'association YaQua et Compagnie pour l'organisation de l'événement.

## > 10ème édition de la "soirée des garçons" avec AmalgameS

Samedi 27 avril à Centrès, l'association Yaqua et Cie organisait la 10ème édition de la « soirée des garçons ».

Ce soir là, plus de 180 personnes ont assisté ébahis au spectacle AmalgameS de la Cie Singulière. Du cirque sur le thème du vivre ensemble, de la sécurité, des caméras et de nos téléphones portables. Le spectacle a été suivi d'un repas cuisiné sur place avec des produits locaux par la fine équipe des garçons de la commune.

Une édition qui cette année encore a ravi le public !

## > Club des Trois Vallées

L'année 2024 a débuté avec l'assemblée générale qui a accueilli 15 nouveaux adhérents et qui compte à ce jour 127 adhérents.

Le 29 février, 86 d'entre eux ont partagé une soupe au fromage suivie d'un répertoire varié de la chorale « La clé des chants ».

Le 26 mars 41 adhérents ont apprécié la visite du musée des technologies anciennes à Rignac, et du musée du modélisme ferroviaire à Lanuéjols.

Dimanche 28 avril, a eu lieu à Tayac le repas de printemps préparé par les membres du bureau. 98 adhérents y ont participé.

Après le repas la troupe « Comédia Novacella » a présenté sa dernière pièce « Le bel cantou ».



Une sortie d'un jour sera réalisée en juin.

Les après-midi jeux les 2e et 4e jeudi du mois rassemblent de nombreux joueurs.

Le repas d'automne aura lieu le **dimanche 10 novembre 2024**.

Si vous souhaitez partager de bons moments de convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bel été à vous !

## > Du chant choral et solidaire pour le Téléthon

Après la marche solidaire du Téléthon du 10 décembre 2023 portée par les Caminaires de Centrès, c'est la chorale « YaQua Chanter » qui a organisé un concert au bénéfice du Téléthon le 11 février en l'Église de Taurines.

Pour ce concert « YaQua Chanter », dirigée par Pierre Laurent, avait invité « Comp'se la chante » de Comps-la-Grandville, chorale animée par Marylise Romefort.

Un répertoire riche et éclectique interprété tour à tour par les deux formations, a amené le public à voyager avec des chants populaires Basque, Irlandais, Tzigane. Des chants sacrés classiques, d'autres plus contemporains, des mélodies actuelles que chacun a en sa mémoire, ont permis au public de partager un moment de découverte de joie et d'allégresse.

Public et choristes se sont retrouvés dans la salle voûtée du château pour partager le pot de l'amitié.

Ce concert caritatif a permis de verser la somme de 480 € au Téléthon. En décembre la collecte de dons s'est élevé à 556 €. Pour la campagne 2023 la somme totale de 1036 € a été remise à l'AFM Téléthon.

Un grand MERCI à vous tous, donateurs, bénévoles pour votre esprit de solidarité.



A noter qu'en 2024 les journées nationales du Téléthon sont programmées le vendredi 29 et le samedi 30 novembre.

## > Centrestival

L'association « Hors de Low » organise le « CENTRESTIVAL » un festival de musiques actuelles les 13 et 14 septembre 2024 à Centrès à la Névèzie.



Au programme : deux soirs de concerts éclectiques en plein air, une décoration issue des granges des environs, une journée gratuite d'animations, de restauration locale, d'artisanat et de surprises pour tout le monde !

Garanti 100% fait « maison » pour danser, se rencontrer, rigoler et faire durer l'été dans la joie et dans le son ! Un événement unique sur le Ségala !

Programmation, Préventes et toutes les infos sur Centrestival2024 (Facebook et Instagram) <https://billetterie.festik.net/centrestival/>

Prochaine réunion publique le Vendredi 28 Juin à 19h45, salle des fêtes de Centrès.

Si vous êtes curieux et motivés pour participer à l'organisation bénévole ou à la décoration du Centrestival, rejoignez-nous !

Contact : [benevolescentrestival@gmail.com](mailto:benevolescentrestival@gmail.com)

Nicolas 06 18 85 24 96

Lilou 06 66 24 64 02

Toute l'équipe du Centrestival vous donne rendez-vous en Septembre !



## > Association Château de Taurines

L'association "Château de Taurines" a été renouvelée il y a peu.

Nous remercions l'ancien bureau pour tout son travail et son aide précieuse pour nous aider à prendre nos marques.

Je suis heureuse de vous présenter la nouvelle équipe :

Marion Lepelletier Présidente  
Marc Pourreyron Vice-président  
Gilles Barrès Trésorier  
Christophe Deroo Secrétaire

L'exposition d'art contemporain avec Nicolas Sanhes sera inaugurée ce samedi 22 juin à 17 h grâce à la municipalité et les bénévoles toujours fidèles au rendez-vous.

En attendant de prendre nos marques, nous sommes heureux d'accueillir le vendredi 21 juin « Cosm' impro » qui nous offre le concert dans la cour du château si il fait beau pour la fête de la musique.

Restauration sur place.

Pour les journées du patrimoine du 21 et 22 septembre nous aurons le plaisir d'avoir des conférences sur l'historique du château avec Christophe Deroo et une autre conférence musicale sur les couleurs et les notes avec Zélie Auclin tous deux historiens de l'art.

Le samedi 21 septembre un apéro concert avec de la chanson française et Cabaret Quartet.

Au plaisir de poursuivre l'aventure du château de Taurines avec vous.

L'association du Château de Taurines.

## > Artificielle Apesanteur de Nicolas Sanhes

Pour sa 39<sup>e</sup> exposition d'art contemporain le château de Taurines sera entièrement dédié à l'exposition « Artificielle apesanteur » de Nicolas Sanhes.

Cet artiste, aveyronnais d'origine, présentait

il y a 35 ans ses premières œuvres au château de Taurines, « des sculptures outils », véritable hommage au monde paysan dont est issu l'artiste.

Nicolas est connu pour ses monumentales structures aériennes en acier.

L'une d'entre elles trône dans l'Écoquartier Combarel à Rodez depuis juin 2019.

« Artificielle apesanteur » rassemble pour la première fois une sélection de 55 toiles et des sculptures de format moyen.



Depuis quelques années Nicolas Sanhes développe une œuvre picturale où la recherche esthétique, interroge la perception de sa sculpture. Il se concentre sur les espaces qui se révèlent entre les lignes d'acier de ses sculptures. Il les photographie pour isoler les découpages de leurs vides et transpose ces formes en un répertoire propre à lui. « Ma peinture est la traduction bidimensionnelle de ma sculpture » dira Nicolas Sanhes.

Le vernissage aura lieu ce samedi 22 juin à 17 h, en présence de l'artiste.

L'exposition sera ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août tous les jours de 14 h à 19 h.

En juin et septembre tous les week-end de 14 h à 18 h.

## > La venue de la Cie SPUTNICK dans la commune les 10 - 11 - 12 - 13 Juillet

Pilotée par Marion et Mickaël de la Compagnie Sputnik, l'ALLUR (Agence de Labellisation de Lieux de Rencontres) prend ses marques dans le Pays Ségali.



Sur leur vélo fleuri, ils sillonnent la campagne de village en village. Leur maître mot, la rencontre déclinée sur toutes ses facettes : repas partagés, parties de pétanque, lectures... Ils sont là et collectent vos mots, vos anecdotes... le temps d'une pose sur le canapé fleuri.

Un collectif d'associations de la commune s'est retrouvé à la mairie pour élaborer le programme de ces 4 jours animés par et pour la rencontre.

**Mercredi 10 juillet** à Taurines autour du château :

14 h 00 Rencontre avec l'œuvre d'art : jeu proposé par la Compagnie Suptnick.

17 h 30 Initiation au jeu de quilles avec le sport quilles Taurines/Tayac cours du château.

Renseignements et réservations :

Jauge limitée.

06.08.82.92.60 - [agence.llur@gmail.com](mailto:agence.llur@gmail.com)

### **Jeudi 11 juillet**

A Taurines

14 h 00 Randonnée : sentier de la farine et visite du moulin de Bontemps avec les Caminaïres de Centrès et l'association Château de Taurines

14 h 00 Jeux de société au château de Taurines avec le Club des 3 Vallées.

17 h 00 Départ en vélo de la Compagnie pour Tayac.

A Tayac autour de la salle des fêtes

18 h 00 Concours de pétanques main gauche avec les Comité des fêtes de Centrès et Tayac.

20 h 00 Pot de l'amitié offert par les 3 comités des fêtes de la commune.



### **Vendredi 12 juillet**

A Centrès place du Miramont

16 h 00 Arrivée de la compagnie en vélo .

18 h 00 Lectures de textes et poèmes d'Alban Cazals, musique et chants avec André Bec.

19 h 30 Apéritif offert par la municipalité.

21 h 30 Projection des portraits collectés.

### **Samedi 13 juillet**

A Centrès, la Névésie

GRAND BANQUET : repas spectacle

Rendez- vous à 19 h 30 à la Névésie si mauvais temps salle des fêtes de Tayac.

prix par personne: une chose à boire et une chose à manger.

# Les Chroniques d'Autan

## LA PESTE A SAUVETERRE (1628)

*Inspiré du livre Païs - 01 - Ségala*

Il semble difficile en apparence, d'établir un rapport entre la défenestration de deux gouverneurs et d'un secrétaire au château impérial de Prague en Bohème (le Hradschin) et la terrible épidémie de peste qui anéantit en 1628, la presque totalité des habitants de la petite bastide de Sauveterre en Rouergue. La guerre qui s'ensuivit entre pays protestants et catholiques dura trente ans, fut particulièrement cruelle pour les populations et donna lieu à des exactions et des massacres sans nombre. Les rois et princes d'alors n'ayant à leur disposition qu'une armée restreinte faisaient appel à des mercenaires. Il en venait de tous les pays de l'est de l'Europe, gens de sac et de corde, qui amenaient dans leurs bagages des rats et leurs puces porteuses de la plus redoutable des calamités : la peste. Celle-ci envahit rapidement toute l'Europe, franchit la frontière nord de la France et en moins de deux ans arriva dans les régions méridionales.

L'épidémie vint de l'Albigeois. Le 24 mai 1628, la femme de l'un des habitants nommé Garrolou, qui était allée soigner son mari à Tanus, revint à Sauveterre porteuse de la peste, qui se propagea dans la cité. L'une de ses filles meurt le 15 avril. Elle est ensevelie sans la moindre précaution et le peuple est même convié à assister aux funérailles. Les édiles ne s'émeuvent qu'à la mort de la deuxième fille du couple cinq jours après, en qui l'on reconnaît enfin qu'il s'agit bien de la maladie, mais il est trop tard. La promiscuité à l'intérieur de la petite cité enserrée dans ses murs, est le parfait terreau pour la dissémination des rats porteurs de puces, elles-mêmes infectées par le bacille de la peste. Elle gagne d'autant plus facilement du terrain que les dispositions pour l'enrayer sont prises trop lentement en raison de la panique. Il ne reste d'ailleurs que trois personnes au service de santé, un médecin, un marchand et l'apothicaire (pharmacien), pour sauver ce qui peut l'être. Les chirurgiens sont morts et les consuls (conseillers municipaux) ont fui vers leur maison de campagne, loin de l'épidémie. La ville est déserte, volets clos, personne dans les rues, plus aucun commerce. L'herbe pousse entre les pavés de la place. Les vivres s'épuisent vite. On fait appel en vain à la cité rivale proche, Naucelle, qui ferme ses portes et refuse de vendre du pain, même au prix fort. Interdiction, sous peine de mort, de franchir le ruisseau qui sépare les deux plateaux.

L'ogre, n'ayant plus personne à dévorer, se retire au bout de trois mois. Il ne subsiste dans la bastide que six personnes vivantes. Parmi celles qui n'avaient pu se sauver, huit cents sont mortes de famine et de peste.

Roger LAURIOL

**Directrice de la publication: Nadine Vernhes**  
Mairie de CENTRES Le Bourg 12120 CENTRES

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Nadine Vernhes, Edith Gaubert, André Lauras, Régis Barria

Réalisé, imprimé et distribué par nos soins